

John Maynard Keynes – Sous emploi et demande

Concepts principaux : Demande effective, taux de salaire réel et nominal, chômage involontaire.

Actualité de l'auteur : Causes du chômage, rôle de la demande et des salaires

L'essentiel de la pensée de l'auteur sur le sujet :

La possibilité d'un équilibre de sous-emploi

La **crise de 1929** et ses conséquences ont entraîné la relative des thèses libérales qui étaient dominantes à l'époque. Cette période marquée par une **dépression économique** grave qui touche de nombreux pays et qui a des conséquences sociales massives (chômage, pauvreté, ...), a permis de souligner **l'instabilité de la croissance économique** et **les risques d'une stagnation économique**. Les thèses économiques dominantes à l'époque tablaient sur une **auto-régulation** des marchés, une **loi des débouchés** (loi de Say) effective et un chômage forcément de nature volontaire. John Maynard Keynes (1883-1946) va apporter un renouvellement théorique majeur en axant ses travaux sur les critiques à la fois des postulats et des résultats des économistes classiques de l'époque et en proposant une analyse de l'équilibre de sous-emploi.

La remise en cause de l'analyse classique

Keynes va s'efforcer de remettre en cause les arguments traditionnels utilisés par les approches théoriques de l'époque. Le fonctionnement du **marché du travail**, tel que conçu par les économistes classiques, présentait une demande et une offre de travail qui se rencontrent sur un marché et sur lequel c'est **le salaire réel** qui permet de faire **l'équilibre** entre demandeurs de travail (les entreprises) et offreurs de travail (les travailleurs). Ainsi, pour eux, le marché du travail est toujours en équilibre à condition que le salaire réel soit flexible. Keynes remet en cause l'hypothèse selon laquelle les travailleurs offrent plus ou moins de travail en fonction du salaire réel. Pour lui, ces derniers sont victimes d'une **illusion monétaire** et ils adaptent leur comportement en fonction du salaire nominal. Ce taux de **salaire nominal** est par ailleurs déterminé par des facteurs institutionnels, en particulier des conventions et accords entre salariés et employeurs qui empêchent la **flexibilité** du salaire nominal.

La demande effective au cœur de son analyse

Keynes renverse donc la logique classique. Pour lui, le niveau d'emploi résulte du niveau de la **demande effective**, c'est-à-dire la demande anticipée par les entrepreneurs. Ainsi, s'il y a du chômage, il peut être de nature **involontaire** et être la conséquence **d'une insuffisance de**



la demande effective. Cette demande effective est composée de la demande en biens et services de consommation de la part des consommateurs et de la demande en biens et services de production qui provient des entreprises. Une entreprise fixe ainsi son niveau de production et donc son niveau d'emploi en fonction du niveau de la demande qu'elle anticipe (ses débouchés futurs).

Pour Keynes, la lutte contre le chômage passe donc essentiellement par la **stimulation de cette demande effective**, par le biais d'**investissements publics** financés par le **déficit budgétaire** (mise en route du multiplicateur keynésien), d'une politique de redistribution des revenus en direction des ménages ayant la **propension marginale à consommer** la plus élevée ou encore une politique fiscale favorisant ces mêmes ménages. Dans la logique de Keynes, le financement des dépenses publiques par déficit budgétaire se justifie car in fine les recettes fiscales devraient augmenter, du fait de la stimulation de l'activité économique, et ainsi contribuer à réduire le déficit et à rembourser la dette.

L'actualité des analyses de Keynes et ses prolongements contemporains

Les analyses de Keynes ont servi de fondements théoriques aux **politiques économiques** menées après la deuxième guerre mondiale dans de nombreux pays développés, et dès les années 70, les gouvernements ont utilisé l'arme budgétaire et fiscale pour stimuler la demande globale. Cependant, en termes d'efficacité de lutte contre le chômage, ces mesures ont aussi montré leurs limites : les deux principales étant la **contrainte budgétaire et externe**.

L'exemple de la dernière relance par la demande mise en œuvre en 1981-1982 s'est révélée être en échec, dans la mesure où la stimulation des dépenses publiques, l'augmentation du SMIC et des minima sociaux se sont effectivement traduits par une augmentation de la demande. Cependant, à ce moment là, les entreprises françaises n'étaient pas suffisamment **compétitives** (les **conditions de l'offre**) et cela a conduit à augmenter les importations plutôt qu'à augmenter la production nationale. En outre, cette politique s'est avérée coûteuse pour les finances publiques, d'autant plus que dans la conjoncture de l'époque les taux d'intérêts étaient élevés et ont contribué à alourdir la **charge de la dette**. Ainsi, les déséquilibres du budget de l'Etat, l'augmentation forte de la dette et les **déséquilibres commerciaux** ont conduit le gouvernement à faire machine arrière et à effectuer le tournant de la rigueur en 1983.

De plus, la discussion porte aussi sur la **nature du chômage contemporain**. Pour partie, celui-ci ne peut pas être réduit par la simple stimulation de la demande effective, en effet, en cas de **chômage technologique** (inadéquation des qualifications requises et des qualifications des demandeurs d'emplois), ce type de mesure est inefficace. Le même raisonnement peut s'appliquer s'il s'agit d'un **chômage** de nature **classique**, autrement dit dû à l'existence d'un **coût du travail** trop élevé qui empêche les entreprises de recruter (cas des travailleurs peu

qualifiés). C'est d'ailleurs dans ce cadre théorique que les politiques de l'emploi, initiées dans les années 1990, avaient pour objectif de réduire le coût du travail des travailleurs les moins qualifiés en abaissant les cotisations sociales employeurs. Elles ont eu des effets positifs mais ont aussi causé des effets pervers (effet d'aubaine, effet de déclassement des salariés les plus qualifiés qui ont accepté ces emplois).

De nos jours, certains économistes se posent toujours la question d'une éventuelle **politique de relance** mise en œuvre de manière coordonnée dans les différents pays de la **zone Euro** afin de stimuler l'activité économique et réduire le chômage avec l'objectif final de limiter les effets récessifs de la crise en cours.

Résumé

Keynes propose une approche nouvelle de la question de l'emploi. Aux antipodes de la représentation classique de son époque, il s'efforce de montrer le rôle central de la demande effective et la stimulation de cette dernière pour résoudre le chômage. Ses travaux auront marqué les politiques économiques mises en œuvre par les États pendant une bonne partie du 20^{ème} siècle.